



Maurepas, « Ville à la campagne » de 20 000 habitants, située entre Versailles et Rambouillet, membre de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, comptant 450 agents au sein de sa collectivité, recrute son ou sa :

Régisseur(se) général(e) (H/F)

Rattaché(e) au responsable de la programmation culturelle et du service diffusion au sein du Pôle Culture, le/la régisseur(se) général(e) conçoit, supervise et participe à la mise en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à la conduite d'un spectacle ou d'un événement dans le cadre de la programmation culturelle de la ville de Maurepas. Il/elle est affecté(e) à l'Espace Albert Camus (230 places assises / 580 places debout) et au Café de la Plage (200 places debout) qui proposent une programmation culturelle pluridisciplinaire professionnelle (théâtre, musique, danse, expositions, conférences...) et accueille des spectacles amateurs.

Missions :

Vous assurez la conduite des études techniques préalables à la réalisation d'un spectacle ou d'un événement (analyse des besoins, gestion, négociation et suivi des fiches techniques, conception des installations techniques, optimisation des moyens). En qualité de référent technique, vous planifiez et coordonnez les moyens humains (permanents et intermittents) et matériels nécessaires à l'organisation et la réalisation technique et artistique des spectacles et des événements. A ce titre, vous assurez la régie son des spectacles accueillis.

Vous contrôlez les installations et la mise en sécurité du plateau. Vous organisez les conditions d'accueil des artistes et vous facilitez les liens des équipes techniques, logistiques et artistiques. Vous appliquez et faites appliquer les consignes de sécurité liées à l'accueil de public et l'exploitation d'un spectacle. Vous assurez la gestion courante et la maintenance du matériel technique et des espaces de stockage. Vous programmez également les visites périodiques de contrôle obligatoires. Enfin, vous installez les matériels et équipements (en particulier en matière de son) nécessaires à la réalisation des spectacles ou des événements en collaboration avec le second régisseur général.

Profil :

Vous êtes organisé(e) et rigoureux(se). Vous justifiez d'une formation spécialisée et d'une expérience professionnelle sur le même type de poste. Vous avez la maîtrise de la technique et de la législation applicable au spectacle vivant.

Vous avez des compétences en technique du spectacle et des connaissances en son afin d'analyser les besoins, installer le matériel et assurer une régie son. Vous possédez les certifications liées à l'exercice du métier (habilitation électrique, SST). Vous savez faire preuve d'autonomie, d'initiative et avez le sens du travail en équipe. Vous maîtrisez les outils informatiques de bureautique. Idéalement, vous possédez le SSIAP 1, le CACES et avez été formé(e) à l'accroche-levage. Vous possédez le permis B.

En rejoignant la collectivité de Maurepas, vous bénéficierez d'un régime indemnitaire incluant une prime annuelle, un accès à l'offre sociale du CNAS (sous conditions), une couverture mutuelle négociée (Harmonie Mutuelle), un service de restauration, tickets restaurants les soirs et week-ends.

Conditions de recrutement :

Catégorie B – Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux

Horaires de travail : temps plein annualisé

(1607 heures sur environ 41 semaines)

Disponibilité requise très régulièrement en soirée

et week-ends lors d'évènement avec des grandes amplitudes horaires

Contrat : Titulaire ou à défaut Contractuel

Poste à pourvoir : Septembre 2025

maurepas.fr

- Ville internet @@@@
- 3 fleurs au concours régional des villes et villages fleuris
- Ville amie des enfants UNICEF
- Ville la plus sportive des Yvelines
- 1 laurier au label ville active et sportive
- 2 sourires décernés par Comité national du commerce de proximité et du centre-ville

Merci de bien vouloir adresser votre candidature et votre lettre de motivation par mail à drh@maurepas.fr ou par courrier à l'attention de Monsieur le Maire – 2 place d'Auxois 78 310 Maurepas